

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE POUR LES BÂTIMENTS

Interreg
POCTEFA
Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

CCI PIRINEUSMED
COMISSIÓ DE COOPERACIÓ I INNOVACIÓ
PIRINEUS MEDITERRANEA

Centre de Comerç de Lleida Centre de Comerç de Sitges
CAMBRA DE COMERCIS DE LLEIDA CCI Pirineus Orientals DERBI



« La transition
énergétique de
l'Andorre »

et Carles MIQUEL, Chef de l'Agence de l'énergie
et du changement climatique

GOUVERNEMENT D'ANDORRE
Vidéo rencontres énergie Andorre Avril 2018



Govern d'Andorra

Presentació

La transition énergétique de l'Andorre



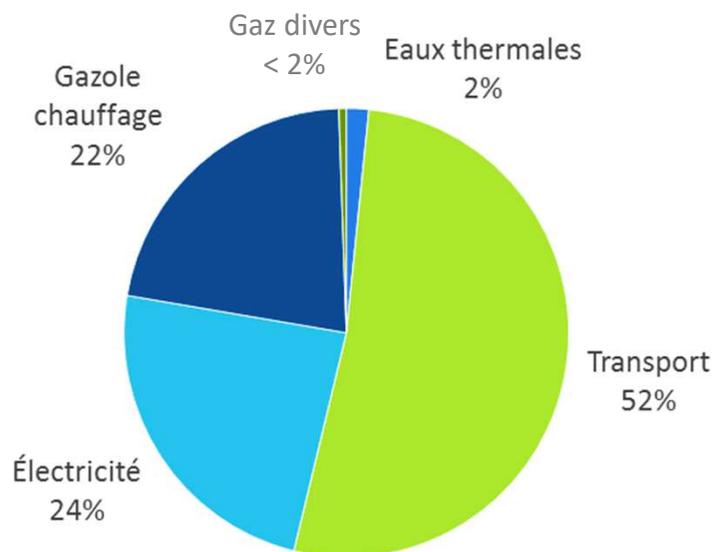
Journée B2B, transition énergétique et numérique pour les bâtiments
dans le cadre du projet POCTEFA CCI PIRINEUS MED

Ministeri de Medi Ambient, Agricultura i Sostenibilitat
Canet, le 25 septembre 2018

Contexte général de l'énergie

Demande en énergie

L'énergie en Andorre



La **dépendance énergétique** globale représente **95,7%** de la consommation globale d'énergie.

74,5% proviennent des **combustibles fossiles** (transport et chauffage).

Importation de la totalité des produits pétroliers (FRA ou ESP), raffinés (non crus)



Avec **95%** des émissions équivalentes sous forme de **CO₂**.



Et, **95%** des émissions équivalentes, provenant du secteur d'inventaire '**Énergie**'.

Approche

La transition du modèle

Modèle antérieur

- **Loi 85/2010**, du 18 novembre, de mesures provisionnelles en relation au régime de l'énergie électrique
- **Loi 93/2010**, du 16 décembre, de mesures de promotion de l'activité économique et social, et de racionalisation et d'optimisation des ressources de l'Administration
- **Loi 31/2008**, du 18 décembre, de mesures de reactivation économique

Nouveau modèle

Loi sur la transition énergétique et du changement climatique

- **Loi 4/2016**, du 10 mars, de promotion du véhicule électrique
- **Loi 21/2013**, du 10 octobre, pour la promotion de la réhabilitation du parc immobilier, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et l'utilisation des énergies renouvelables
- **Règlementation thermique des bâtiments**, modifié en novembre 2015
- **Loi 5/2016**, du 10 mars, qui réglemente l'entité publique Forces Elèctriques d'Andorra (FEDA) et le régime des activités des secteurs de l'électricité, du froid et de la chaleur

Contexte électrique



Activités d'intérêt économique général réservées a FEDA: importation, transport, distribution* d'énergie électrique

Activités non réservées:

- Loi 5/2016 (ci-dessus), société avec une participation majoritaire de FEDA ou concessions administratives ouvertes au secteur privé (production)

Exceptions:

- Loi 85/2010, du 18 novembre, de mesures provisionnelles en relation au régime de l'énergie électrique autorise *production électrique < 500 kW pour le solaire en toiture et d'autres énergie renouvelables*

- Loi __/2018, du 13 septembre, relative à la promotion de la transition énergétique et du changement climatique

La transition énergétique en Andorre

Deux grands outils



La Loi sur la transition énergétique

© Govern d'Andorra – 2018

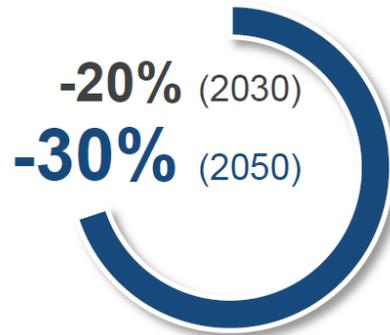


Le schéma sectoriel d'infrastructures énergétiques

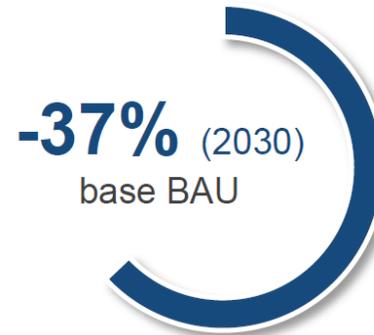
© Govern d'Andorra – 2018

Dispositions générales

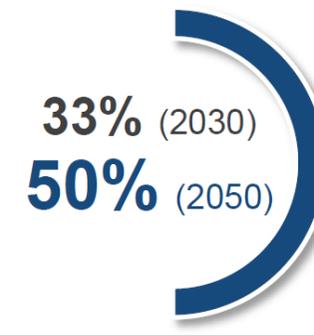
Objectifs



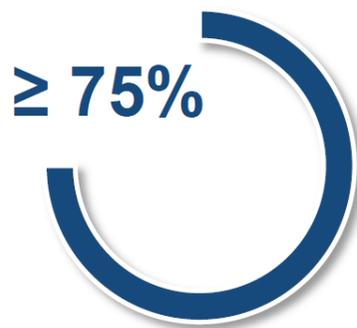
Intensité énergétique,
par rapport à l'année base
2010



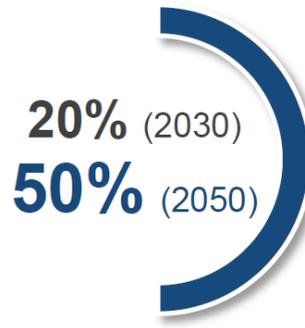
**Émissions de gaz à
effet de serre** par
rapport au scénario BAU



Augmentation de la
**production électrique
nationale**



**Énergies
renouvelables** par
rapport à la production
électrique nationale



Véhicules électriques
par rapport au parc de
véhicules légers

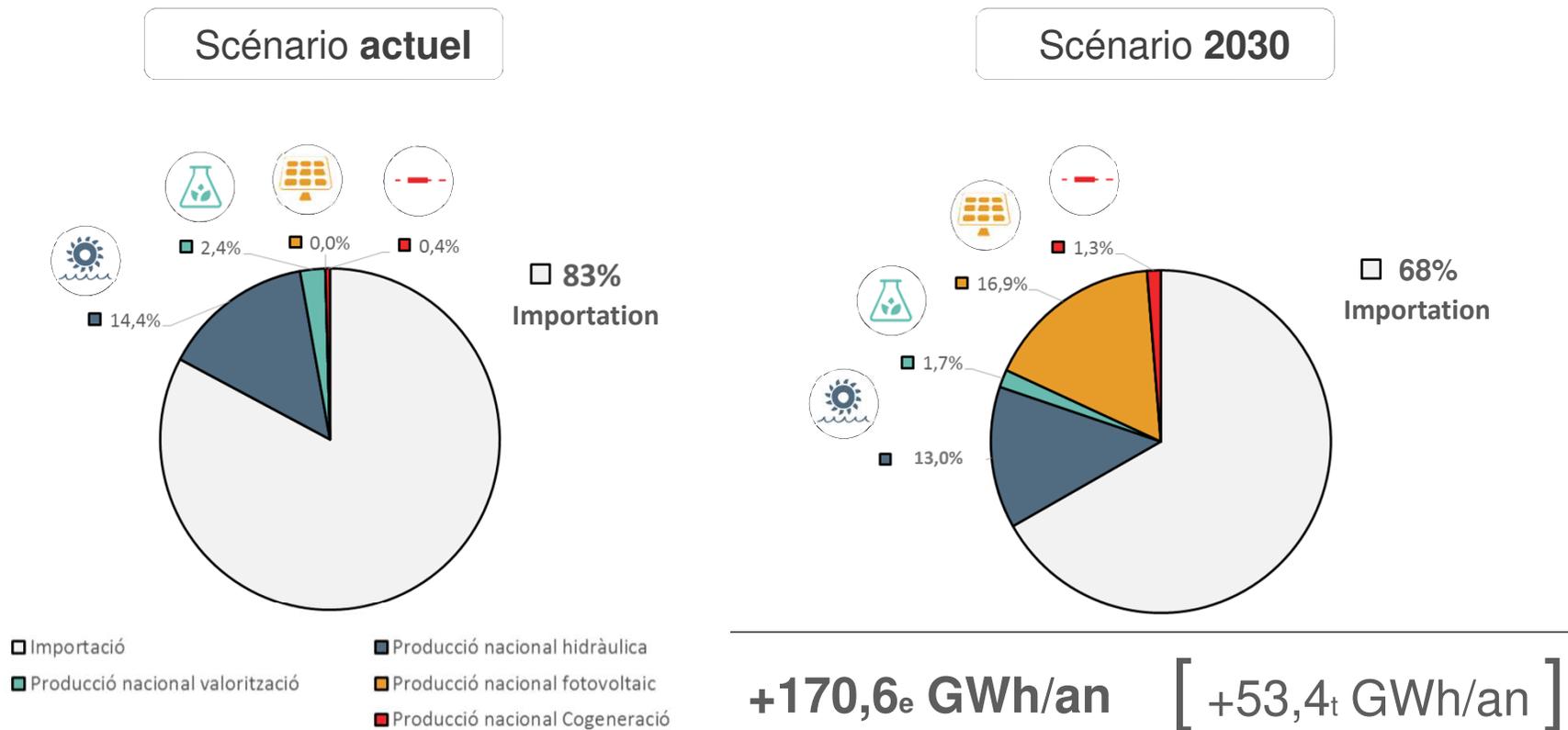


Émissions dérivées du
**secteur du transport
interne**

Infrastructures prévues

Productions considérés

- Production interne bien diversifiée et forte contribution des EnR



Dispositions générales

Principes directeurs

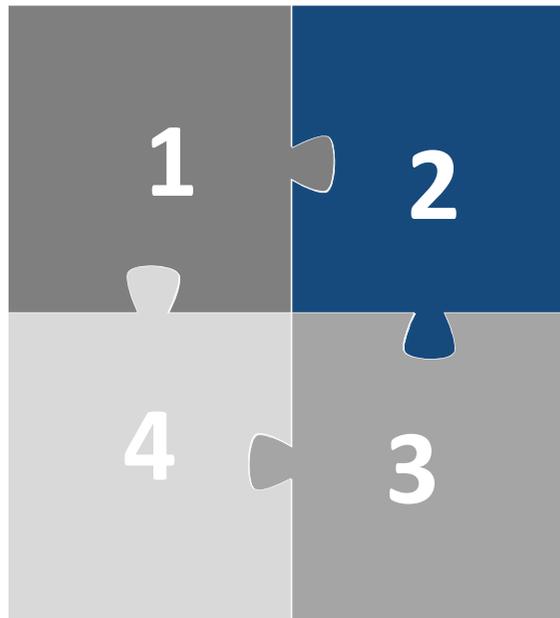
Les réglementations qui vont développer la loi, la politique énergétique et la lutte contre le changement climatique respectent les principes directeurs suivants:

Développement durable

Les actions promues par cette loi doivent répondre aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité à répondre aux besoins des générations futures, appliquées dans le sens le plus large et à toutes sortes d'aspects sociaux, environnementaux et économiques.

Meilleure technique disponible

Les mesures et actions menées dans le cadre de cette loi devraient favoriser l'utilisation de la meilleure technologie disponible pour éviter, ou du moins minimiser, les émissions et l'impact sur l'environnement.



Rôle exemplaire de l'administration

dans toutes les mesures, actions et projets qui sont réalisés dans le cadre du développement de l'objet de cette loi.

Participation de public

Participation des citoyens et des agents impliqués, à l'élaboration des mesures mises en œuvre dans le cadre du développement de l'objet de cette loi.

La transition énergétique et numérique

Les fameuses 6D, également en Andorre



Décarbonisation

Hierarchie des actions, Objectifs chiffrés de réduction de GES, Biomasse, Bâtiment (NZEB), Mobilité, Cert. 100% EnR. (RSC, Font verd).



Démocratisation

Participation du public, Commission nationale, Autoconsommation électrique, Information prestations, micro cogénération, EnR au-delà du bâtiment.



Décentralisation

Ouverture de la production ESE (2MW_e et 4 MW_t).



Diversification

Objectifs V. Légers électriques, Transfer vers des sources moins polluantes V. Lourds, EnR, GNL, Biomasse, H₂, etc.



Disruption

Rupture des cycles énergétiques traditionnels, Création d'activités à Haute Valeur Ajoutée, Nouveaux acteurs et nouveaux marchés.

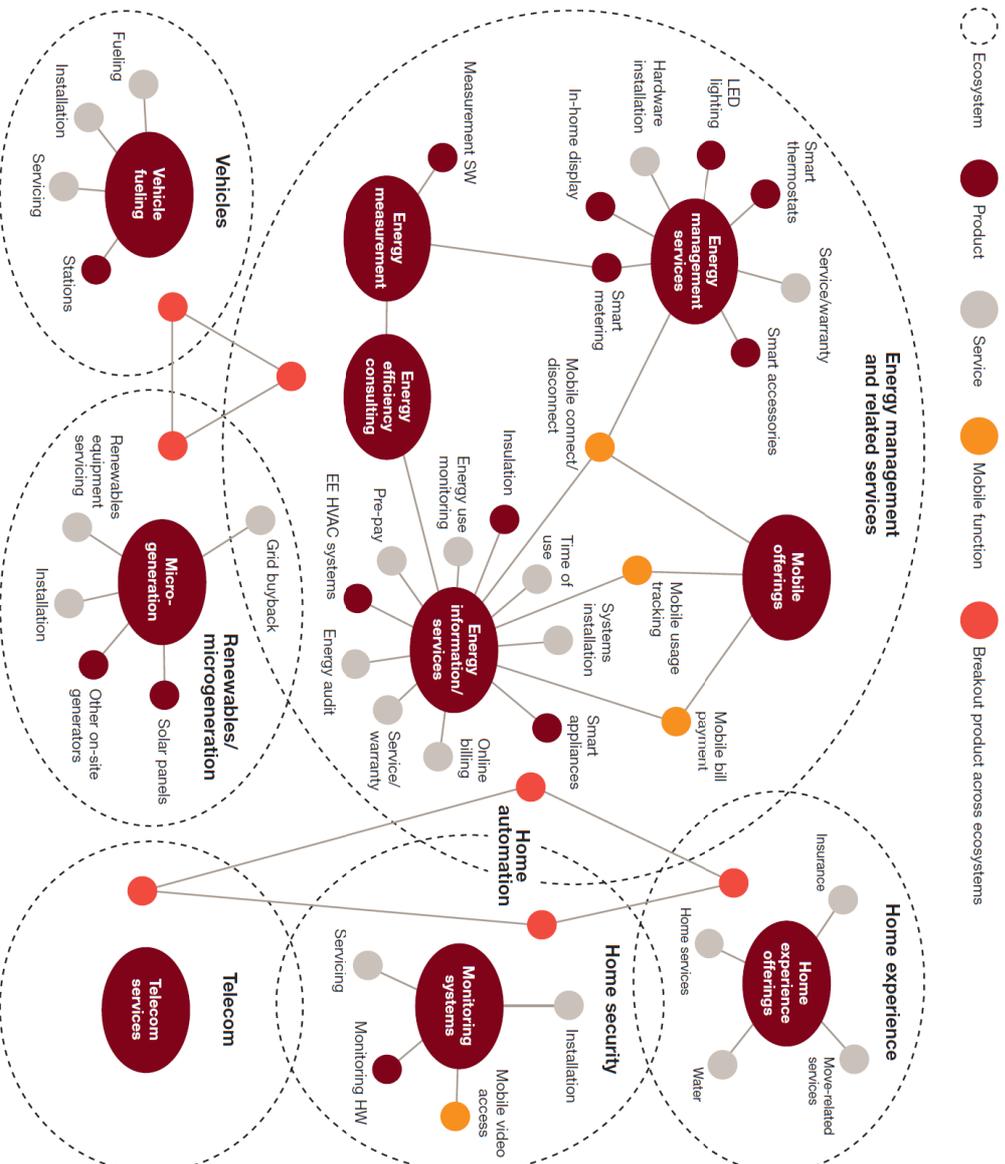


Digitalisation

Numérisation, *Smart meters*, nouveaux services énergétiques, EMS, Projets collaboratifs, Gestion du réseau.

La numérisation, un nouvel écosystème

Figure 1: The dynamic and complex energy ecosystem



En définitive, Un cadre favorable à la transition énergétique



Croissance économique

- Activité économique
- Nouvelles possibilités d'affaires et nouveaux marchés
- Activités à haute valeur ajoutée et nouvelles technologies



Protection et information

- Information à l'utilisateur et transparence
- Favorise l'équité territoriale
- Répartition équitable des coûts
- Qualité et garantie des services



Développement durable

- Énergie provenant de sources d'origine renouvelable
- Réduction de la demande d'énergie
- Efficacité énergétique
- Réduction des émissions globales de GES



Souveraineté, diversification

- Augmentation de la production nationale d'énergie
- Diversification
- Génération décentralisée et autoconsommation
- Réduit la vulnérabilité aux marchés



Govern d'Andorra

Merci de votre attention

Carles MIQUEL | Agence de l'énergie et des changements climatiques | www.mediambient.ad

<https://www.mediambient.ad/energia-i-canvi-climatic>

<https://www.renova.ad>

<https://www.meteo.ad>

La transition énergétique et numérique



	Decision	Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aliquam eget scelerisque turpis.
	Roadmap	Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aliquam eget scelerisque turpis.
	Analytics	Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aliquam eget scelerisque turpis.
	Knowledge	Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aliquam eget scelerisque turpis.
	Bank	Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aliquam eget scelerisque turpis.
	Service	Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Aliquam eget scelerisque turpis.



Govern d'Andorra



La transition énergétique de l'Andorre

Journée B2B, transition énergétique et numérique pour les bâtiments

Canet, le 25 septembre 2018

Interreg
POCTEFA



Fondo Europeo de Desarrollo Regional (FEDER)

